



*Ministère des Sports, de la Jeunesse,  
de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative*

*La Ministre*

*Paris, le* 01 JUIN 2012

**NOTE à l'attention  
de  
Monsieur le Chef du Service de l'Inspection Générale**

Les services centraux et déconcentrés du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, ainsi que les établissements qui lui sont rattachés, ont connu, depuis dix ans, de très nombreux changements d'organisation et de structures.

A l'heure où se met en place un nouveau gouvernement et un nouveau périmètre ministériel, je souhaite procéder à un état des lieux de l'organisation de l'administration du ministère, avant d'arrêter prochainement les mesures qui lui permettront de répondre aux politiques que j'entends mener pour répondre aux aspirations et aux besoins de notre jeunesse, dont le Président de la République a fait une priorité, mais aussi pour développer les pratiques sportives, l'éducation populaire et la vie associative.

Dans cette intention, je demande à l'Inspection Générale de la Jeunesse et des Sports de conduire une mission portant sur l'évolution de l'organisation du Ministère, tant au niveau central et déconcentré que chez ses opérateurs, tout en tenant compte de ses ressources et d'une perspective de nouvelle étape de décentralisation.

Sur la base d'un état des lieux, la mission s'attachera à mettre en évidence les sources de progrès et à formuler des propositions pour une nouvelle organisation, le cas échéant sous forme de scénarios.

Vous voudrez bien m'adresser, pour le 25 juin, un rapport d'étape concernant prioritairement l'administration centrale et les grands opérateurs nationaux : le CNDS, l'INSEP, l'INJEP et l'Agence du Service Civique.

Je souhaite disposer de l'ensemble des conclusions de la mission, traitant également de l'administration territoriale et des autres établissements, pour la fin du mois de juillet.

Pour mener ces travaux, je souhaite que vous appréhendez la nouvelle organisation gouvernementale telle qu'elle résulte des décrets d'attribution des ministères concernés dont une représentation schématique est jointe au présent courrier.

Valérie FOURNEYRON